

### Projet de réaménagement du bâtiment mairie/restaurant scolaire

La mairie a reçu deux arrêtés de subvention de l'Etat : 72 173€ pour la rénovation énergétique et 93 828€ pour le réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie, pour une dépense totale de 175 500€ H.T. pour la rénovation énergétique et de 213 624€ H.T. pour le réaménagement de la mairie, honoraires de maîtrise d'œuvre compris. Le dossier de subvention est encore en attente au niveau de la Région et du Département. Le Conseil municipal décide de poursuivre le projet et de lancer un appel d'offres décomposé en trois tranches : une tranche ferme pour la rénovation énergétique, une tranche optionnelle pour l'aménagement intérieur de la mairie et une tranche optionnelle pour l'aménagement de la cantine scolaire. D'autre part, le conseil municipal approuve un plan de financement réactualisé, à la suite de modifications apportées au projet.

### Urbanisme

L'assemblée poursuit la réflexion et débat sur un projet d'aménagement global du bourg.

Site internet de la mairie : la commission « Communication », avec l'aide du Centre de Gestion, travaille à la refonte du site internet de la commune.

### Terrain route de Montauban, à l'entrée du village

Lors du désamiantage et de la démolition du hangar, un puits a été découvert à l'intérieur du bâtiment. Une entreprise spécialisée a été mandatée pour réaliser le pompage et le puits a été rebouché. Il est également décidé de faire procéder à

des analyses de terrain.

### **Séance extraordinaire du 12 novembre 2021**

La présence des plafonds coupe-feu de l'école entraînent des complications dans l'installation des radiateurs dans l'appartement de l'école. Afin de résoudre ces problèmes, il est décidé de procéder à une réfection complète de l'appartement.

### **Séance ordinaire du 25 novembre 2021**

Les travaux d'amélioration thermique de l'école sont terminés.

L'acte d'achat du terrain Roumagnac a été signé le 16 août 2021 et le désamiantage avant démolition a été réalisé. Un devis a été demandé pour la réalisation d'une analyse du sol.

Une plaque de retournement pour le bus scolaire a été réalisée sur le chemin de Borde-Haute.

Réfection et peinture des volets du bâtiment de l'école : le conseil municipal décide de faire repeindre tous les volets du bâtiment et d'en faire remplacer 6 paires très endommagées. Réhabilitation maison ex-Teyssyre

### **Séance ordinaire du 16 décembre 2021**

Ex-maison Teyssyre  
L'étude de réhabilitation de cette maison en appartements doit être poursuivie afin de pouvoir prendre une décision.

Revalorisation location salle des fêtes  
La dernière revalorisation du prix de loca-

tion de la salle des fêtes, qui comprend la consommation électrique et le chauffage, date de 2013. Compte tenu de l'augmentation du prix de l'énergie, le tarif de location est porté, à compter du 1er janvier 2022, à 150€ pour le weekend pour les habitants de la commune et à 350€ pour les personnes extérieures à la commune. Un supplément de 50€ sera demandé pour l'accès à la salle des associations.

### Aire de jeux pour enfants

A la demande de nombreux parents, le Conseil municipal approuve le principe d'achat et d'installation de jeux pour enfants.

### Choix du mode d'approvisionnement de la cantine scolaire

Fin 2020, avec la crise sanitaire, la cantine scolaire a été transférée à la salle des fêtes, entraînant une surcharge de travail au niveau du nettoyage des locaux et de l'accompagnement des enfants. Aussi, afin de faciliter le service de la cantine, il a été décidé de faire appel à un prestataire pour la livraison des repas. Cela a permis de comparer les deux systèmes de fonctionnement. Les repas livrés sont gustativement bons mais le contrôle et le suivi des livraisons, le suivi de la facturation sont des éléments très chronophages. Même si la préparation sur place prend plus de temps, elle permet plus de souplesse dans les proportions et des prévisions à plus court terme pour le nombre de repas.

Ainsi, à compter de janvier 2022, les repas seront à nouveau préparés sur place.

\*\*\*\*\*

Numéro 4

Février à  
décembre 2021

# Verlhac'Actu

Le journal d'information des Verlhacoises et des Verlhacois

## AGENDA

**Du 19 février au 07 mars :**  
vacances d'hiver

**10 et 24 avril 2022 :**  
élections présidentielles

**Du 23 avril au 09 mai :**  
vacances de printemps

**12 et 19 juin :** élections  
législatives



## L'édito et les vœux du Maire

Nous voici à l'aube de l'année 2022, qui ressemble fortement au début de l'année 2021. Comme en 2021, les vœux traditionnels des élus aux Verlhacoises et Verlhacois, programmés pour le 23 janvier 2022, ne peuvent pas se faire en présentiel. Ce mot « présentiel », qui était une normalité pour se rencontrer, pour échanger, est devenu une précision importante à signifier lors d'un rendez-vous. A Verlhac-Tescou, ce n'est pas en visioconférence que je vais, au nom du Conseil municipal, vous transmettre les vœux, avec le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour la nouvelle année. Sans disserter sur la crise sanitaire, sans précédent pour plusieurs générations, il est évident que cette situation complique le fonctionnement de notre collectivité, ainsi que pour chacun d'entre nous au niveau individuel. A titre d'exemple, dans le domaine périscolaire, la gestion est fort compliquée. Combien de repas seront servis à la cantine par rapport au nombre de repas commandés ? C'est un des éléments qui nous a incités à reprendre la préparation des repas sur place, depuis la rentrée de janvier 2022.

J'en profite pour m'épancher à nouveau sur l'école, notre école, mon école, où comme certains d'entre vous, j'ai appris, j'ai joué et pleuré aussi. A cette époque, il y avait la petite et la grande école, l'on ne parlait pas de classes.

Aujourd'hui, notre école ne comprend que des classes de maternelle. Comme je l'ai déjà écrit, ce fut, en tant que maire, un déchirement de voir partir la grande section de maternelle en septembre dernier. Notre école sans grande section, c'est presque un jardin d'enfants. Il y a quelques années, par manque d'effectifs, nous avons dû nous résoudre à la constitution d'une association d'écoles pour en garder une dans notre village. La vie d'une commune passe par l'école et le maintien de l'école passe par la démographie de la commune. Aujourd'hui, c'est le système des vases communicants qui s'applique entre les écoles de Belmontet et de Verlhac. S'il y a le revers de la médaille, il ne faut pas oublier le bon côté : un très bon effectif en petite et moyenne sections laisse présager un bel avenir pour l'école et pour notre école, j'espère.

Des projets d'investissement se sont concrétisés en 2021.

- Création d'une chaufferie bois avec un micro-réseau de chaleur.
- Travaux d'amélioration thermique du bâtiment de l'école. Vous trouverez des précisions à l'intérieur du journal.
- Il y a aussi eu l'acquisition d'un terrain, à l'entrée du village, route de Montauban, sur lequel il y avait un ancien garage de réparation de voitures et de tracteurs. Ce bâtiment, désaffecté depuis plusieurs

Responsable de publication :

Michel Régambert

Rédaction et mise en page : Virginie Castets, Sabine Emtaz, Sébastien Izard, Perrine Lasserre et les associations.

Imprimé en 250 exemplaires par la mairie de Verlhac-Tescou, route de Monclar, 82230 Verlhac-Tescou

Cette page est la vôtre.

Vous souhaitez partager une information, une astuce, une initiative ?

Contactez-nous pour le prochain numéro.

Courriel : mairie-verlhac.tescou@info82.com

**HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :**

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45

Mardi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45

Le secrétariat est joignable au **05.63.30.42.01**

Courriel : mairie-verlhac.tescou@info82.com

années, était peu esthétique en arrivant dans le village. Il a dû être désamianté avant sa démolition.

Pour 2022, les projets se bousculent. C'est normal : une nouvelle équipe municipale, avec plus d'élus, favorise la réflexion et l'émergence d'idées nouvelles.

Ensuite, chacun doit faire preuve d'abnégation pour hiérarchiser les projets en fonction des finances communales.

Il est aussi possible d'adapter les finances locales en fonction des projets. Cela passe par l'emprunt. Ce système consiste à faire payer les investissements d'aujourd'hui par les futures générations.

Pour ma part, je pense qu'il faut un mélange bien précautionneux des deux.

Avant tout, les décisions prises doivent respecter un seul fil conducteur : la profession de foi.

Le conseil municipal a d'ores et déjà entamé certains points comme le développement durable, l'animation

du cœur du village.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la meilleure réussite possible à Sylvie IZARD, nouvelle propriétaire du fonds de commerce multiservices. La commune a participé au rajeunissement des locaux.

L'urbanisation du village doit être menée de front avec la gestion du patrimoine communal.

La réhabilitation des bâtiments communaux vacants ne doit pas être hasardeuse mais réfléchie pour une bonne gestion économique et financière. Chacun de vos élus s'emploie au mieux à cette tâche difficile mais choisie.

Au nom des membres du Conseil municipal, je vous adresse les meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2022 !

Votre dévoué,

Michel Régambert

## Une Verlhacoise mise à l'honneur par la Croix-Rouge



En 2020, la Croix Rouge a décerné une distinction à Sabrina Cordonnier, Verlhacoise de 26 ans, pour sa grande mobilisation et son dévouement.

Depuis petite, son souhait est de partir en mission humanitaire afin d'aider les plus démunis dans les pays pauvres, mais cela demande une longue mobilisation et sa vie d'alors ne lui permet pas encore de le faire.

La lutte contre la misère est une cause qui lui tient à cœur. Alors, pleine de bonne volonté et de ressources, elle commence par intégrer les maraudes et, en novembre 2019, elle s'engage en tant que bénévole à la Croix-Rouge.

Puis, arrive le premier confinement; elle se retrouve au chômage et profite de ce temps libre pour découvrir d'autres activités auprès de la banque alimentaire et participe à la livraison de colis aux des plus démunis.

Lancée dans cette aventure, Sabrina décide d'aller encore plus loin et de passer le PS1 et PS2 avec la Croix-Rouge.

Après l'obtention de ses diplômes, elle devient, en juillet 2021, secouriste Croix-Rouge.

Nous lui souhaitons de réaliser son rêve humanitaire.

Félicitations Sabrina !

P.L.

normes et de rénovation nécessaires. A sa demande, Madame Izard effectuera, à sa charge, d'autres travaux de réaménagement de l'espace.

### Séance ordinaire du 24 juin 2021

#### Amélioration des performances énergétiques de l'école

Après analyse des devis reçus pour les différents lots de cette opération, les entreprises suivantes sont retenues :

- Démolition, réfection : Descouls
- Menuiseries extérieures : GM Distribution
- Plâtrerie : Descouls
- Peinture : PSO
- Chauffage/ventilation : Bourrié.

#### Positionnement de la Commune sur la vente d'un terrain

Ce sujet a fait l'objet de débats dans plusieurs séances du conseil municipal. L'offre d'achat par la commune à 65 000€ a été rejetée par les vendeurs. Aujourd'hui, le terrain est à nouveau en vente. L'acquisition de ce terrain, bien situé dans le village, permettrait un aménagement du bourg en supprimant une « dent creuse ». Afin d'éviter d'exercer son droit de préemption urbain, le conseil municipal décide de soumettre une nouvelle offre d'achat à 70 000€.

#### Consultation d'un géomètre conseil pour établir un permis d'aménager

Le Conseil municipal décide de faire appel à un géomètre conseil pour une ébauche de positionnement de 3 ou 4 lots sur le terrain dit « du stade » et d'en estimer le coût des réseaux.

#### Adhésion à un groupement de commande pour la fourniture de combustibles et granulés bois pour chaufferie biomasse

L'assemblée se positionne en faveur de l'adhésion au groupement de commandes initié par la commune de Montbartier.

#### Transport scolaire

Pour l'année scolaire 2021-2022, la Région Occitanie a instauré la gratuité des transports scolaires, de la maternelle au lycée. Toutefois, la Région demande une participation des parents de 90€ par demi

-pensionnaire et de 46€ par interne pour certains élèves. Le Conseil municipal décide de prendre en charge la participation des familles des élèves apprentis, BTS et universitaires.

#### Travaux de voirie

### Séance ordinaire du 22 juillet 2021

#### Urbanisme

A la suite de plusieurs débats au sein du conseil municipal et de réunions avec le CAUE 82 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), un consensus se dégage pour envisager le développement du village dans un cadre global et maîtrisé. Ce développement viserait à répondre à la nécessité d'augmenter le nombre d'habitants pour atteindre dans une dizaine d'années 650 à 700 habitants, afin d'assurer la pérennité de l'école et de l'épicerie. Ce projet global de développement se construira avec l'aide de professionnels.

### Séance ordinaire du 09 septembre 2021

#### Situation financière de la commune

Le conseil municipal débat régulièrement de projets d'investissements importants pour son budget (réaménagement de logements communaux, extension du cimetière, etc.). Même si la situation financière de la commune est saine (taux d'endettement faible, bonne réserve de trésorerie), la prudence s'impose et il est clair que ces projets devront être étalés dans le temps.

#### Choix du mode d'approvisionnement de la cantine scolaire

Fin 2020, avec la crise sanitaire, la cantine scolaire a été transférée à la salle des fêtes, entraînant une surcharge de travail au niveau du nettoyage des locaux et de l'accompagnement des enfants. Aussi, afin de faciliter le service de la cantine, il a été décidé de faire appel à un prestataire pour la livraison des repas. Cela a permis de comparer les deux systèmes de fonctionnement. Les repas livrés sont gustativement bons mais le contrôle et le suivi des livraisons, le suivi de la facturation sont des éléments très chronophages.

Même si la préparation sur place prend plus de temps, elle permet plus de souplesse dans les proportions et des prévisions à plus court terme pour le nombre de repas.

Ainsi, à compter de janvier 2022, les repas seront à nouveau préparés sur place.

#### Appartement de l'école

Ce logement est libre depuis le 1er septembre. Cela permettra d'installer le chauffage central alimenté par le réseau chaleur et de réaliser des travaux de rafraîchissement.

Achat d'un terrain dans le village : l'acte étant signé, il convient de faire procéder au désamiantage et à la démolition du bâtiment existant.

### Séance ordinaire du 21 octobre 2021

#### Attribution des subventions

Compte tenu des demandes reçues, les subventions 2021 aux associations et organismes sont attribuées pour un montant de 2200€. En outre, les associations de la commune bénéficient de la mise à disposition gratuite d'une salle lorsqu'elles en font la demande.

#### Revision des loyers

A compter du 1er janvier 2022, les loyers des logements seront revalorisés de 0,42%, conformément à l'indice de référence des loyers du 2ème trimestre 2021.

#### Rénovation de l'appartement de l'école

A l'occasion des travaux de rénovation énergétique menés dans le bâtiment de l'école, et qui concernent donc aussi l'appartement, des travaux de mise aux normes du système électrique et de rafraîchissement complet du logement seront réalisés.

#### Extension du cimetière

Le bureau d'études LBP a fourni une estimation des travaux d'aménagement de la parcelle de 2000m<sup>2</sup> à environ 235 000€ H.T.

Ce montant est très important pour notre commune et un nouvel estimatif sera demandé pour l'aménagement de la moitié de la surface, avec des équipements moins onéreux.

## Le conseil municipal en bref

de nos archives et leur mise en conformité avec les usages et obligations légales. Il prévoit pour cela une durée d'intervention totale de 34 jours, soit 7 140€, à répartir sur trois ans. Considérant l'importance d'un archivage conforme aux obligations légales et que notre collectivité ne dispose pas en interne des ressources et des compétences nécessaires pour assurer cette mission, le conseil municipal décide de recourir aux services du CDG82 .

### Plaque de retournement chemin de Borde-Haute

La propriétaire du terrain a accepté l'offre d'achat à 1000€ d'une micro parcelle 100m<sup>2</sup> afin de réaliser une plaque de retournement pour la desserte des riverains par divers services publics.

Le conseil municipal décide de faire procéder au bornage de la parcelle et de faire réaliser la plaque de retournement..

### Opportunité d'acquérir un terrain dans le village

La parcelle F526, d'une surface de 1806 m<sup>2</sup>, se situe dans le village et est à nouveau mise en vente. Le prix demandé aujourd'hui par le copropriétaire chargé de la vente est de 70 000€. Le conseil municipal décide d'attendre le devis pour le désamiantage du toit et la démolition du bâtiment existant (ancien atelier de mécanique) avant de se positionner sur l'achat de cette parcelle.

## Séance ordinaire du 09 avril 2021

### Vote du taux des 3 taxes directes locales

La dernière augmentation du taux des taxes est intervenue en 2016. Pour l'année 2021, le conseil municipal décide de revaloriser le taux de la taxe du foncier bâti (TFPB) de 2%, et de ne pas augmenter le taux de la taxe sur le foncier non bâti (TFPNB) et les cotisations foncières des entreprises (CFE).

### Vote des comptes administratifs 2020

Le compte administratif 2020 fait apparaître les résultats suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 317 738€
- Recettes de fonctionnement : 428 127€,

soit un excédent de 110 389€.

Excédent de fonctionnement 2019 reporté : 435 618€, soit un excédent global de 546 007€ au 31/12/2020.

- Dépenses d'investissement : 277 314

- Recettes d'investissement : 413 759

Excédent d'investissement 2020 : 136 445

Déficit d'investissement 2019 : 108 335

Soit un excédent au 31/12/2020 de 18 110€.

Excédent comptable global au

31/12/2020 : 574 117€

Cependant, le compte administratif doit faire apparaître des recettes réellement attribuées mais non exécutées à la section investissement. Il s'agit des restes à réaliser, dont le montant est de 41 640€.

En conséquence, l'excédent du compte administratif 2020 est porté à 615 757€.

Considérant la concordance entre les comptes administratifs 2020 et les comptes de gestion dressés par le Receveur, l'assemblée déclare qu'ils n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### Vote du budget primitif 2021

Le conseil municipal vote le budget primitif 2021 pour

- 947 294€ en dépenses et en recettes de fonctionnement

- 749 172€ en dépenses et recettes d'investissement.

## Séance ordinaire du 20 mai 2021

### Construction d'une chaufferie biomasse et création d'un réseau chaleur pour les bâtiments mairie/cantine, école/ logement école

Le coût estimé des travaux, honoraires de maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage déléguée compris, s'élève à 101 780€ HT. Il faut y ajouter 32 180€ HT pour le remplacement des convecteurs électriques par des radiateurs.

L'Etat a accordé une subvention de 30 240€ au titre de la DSIL 2020 (Dotation de Soutien à l'Investissement local) et la Région, 6 880€ pour l'installation de radiateurs.

Le maître d'ouvrage délégué (SDE82) a

sollicité une subvention de 39 890€ auprès de la Région .

Par ailleurs, une demande de subvention de 23 843 € sera introduite auprès du Département.

Le montant total des subventions s'élèverait donc à 100 853€, soit 75% du coût de l'opération.

### Extension du cimetière communal

En 2007 et en 2019, la commune a acquis deux parcelles pour une surface totale de 2005 m<sup>2</sup>, attenantes au cimetière actuel. Aujourd'hui, il y a très peu de places disponibles dans le cimetière, qui ne dispose pas de jardin du souvenir ni de columbarium. Il est donc décidé de faire appel au cabinet de géomètres LBP qui a rendu un devis de 2 820 € pour réaliser un relevé topographique et une esquisse d'aménagement de l'extension.

### Mise à disposition de la licence IV

A la suite de la demande de Madame Izard, qui rachète le fonds de commerce de l'épicerie et souhaite en diversifier les activités, les membres du conseil municipal décident de mettre à disposition de Mme Izard la licence IV, à titre gracieux pour une période de 12 mois, éventuellement renouvelables.

### Travaux de voirie

Une consultation d'entreprises sera menée pour les travaux de réfection des chemins du Fioulayré, du Tap, de Lamothe à Cardonne et une partie du chemin de Borde-Haute .

### Choix des entreprises pour la création d'une chaufferie biomasse et d'un micro-réseau chaleur

A la suite de l'analyse des offres des entreprises consultées pour les différents lots de cette opération, le choix s'est porté sur

- l'entreprise Teyssedou pour le lot « terrassement/VRD »,
- l'entreprise MODULEM pour le local chaufferie préfabriqué
- l'entreprise Bourrié pour la chaufferie bois et le réseau chaleur.

### Rénovation intérieure du commerce

A l'occasion du changement de propriétaire du fonds de commerce, il est décidé de procéder à des travaux de mise aux

## Il y a 100 ans ...



Le 29 mars 2021, Monsieur Armand Oulivet a fêté ses 100 ans ; autant d'années de joies, de peines, d'événements importants qui font de lui un livre d'histoire(s).

Ce fut, pour le village et la commune de Verlhac-Tescou, un événement historique par la rareté des centenaires depuis plusieurs années et par la figure locale qu'incarne Armand dans la vie sociale de notre commune.

À cette occasion, Sabine Emtaz et Jürg Aebi, adjoints de Michel Régambert, maire de Verlhac-Tescou, lui ont rendu visite et lui ont remis un cadeau en reconnaissance.

Une longue vie consacrée à la passion du travail manuel. En 1946, Armand s'installe à Verlhac-Tescou et se marie avec une jeune fille native du village, Agnès Bonnafous. De cette union, naîtront deux enfants. Aujourd'hui, son fils Francis et sa belle-fille Georgette vivent avec lui dans la maison familiale.

Sa vie professionnelle fut très intense : mécanique agricole, travail de forge, scierie, sertissage de conserves dans son atelier, mais aussi mise en service et réparation de machines agricoles dans les fermes. Il commercialisa également les presses de la marque Bamfords.

À l'avant-garde dans l'équipement de son atelier, Armand Oulivet fut très fier d'acheter son premier tour. Il fut également l'un des premiers Verlhacois à posséder un ordinateur...

Après sa retraite, à 65 ans, il a fait du charonnage et se passionne pour la photo. Il a voyagé un peu, en France et aussi en Allemagne ; il garde notamment le souvenir de sa visite de la ligne Maginot et du camp de Struthof, en Alsace, dans le Bas-Rhin.

A 100 printemps, Monsieur Oulivet a toujours bon pied bon œil et une mémoire sans faille !

Aujourd'hui, il se balade quotidiennement dans le village, joue parfois à la pétanque avec les aînés et, chaque samedi, son amie Annie, qui habite à Beauvais, vient le chercher en voiture pour passer la journée ensemble.



Monsieur Oulivet évoque ses souvenirs avec Jürg Aebi, aux côtés de son fils Francis et de sa belle-fille Georgette



## « LA VERLHACOISE » ouvre ses portes



Après la fermeture de l'épicerie du village, au mois de juin 2021, c'est une habitante de Verlhac qui a repris le commerce. Ce fut l'occasion de procéder à des travaux de rénovation et de réaménagement du local, financés en partie par la mairie.

Le 9 août dernier, « La Verlhacoise », commerce multi-services, a ouvert ses portes au public. Sylvie Izard, sa gérante, propose un large choix de produits et services : produits d'épicerie classiques (fruits et légumes, produits frais, viandes sous vide de l'abattoir de Beauvais, légumes secs, boîtes de conserves, produits d'hygiène, confiseries...), produits locaux (cochon noir, foies gras, fritons, pâtés, miel ...), fromages à la coupe, dépôt de pain de Lucien (Saint-Nauphary) avec pâtisseries sur commande, viennoiseries cuites sur place, pain bio sur commande

(le Pain rustique de Monclar de Quercy), bouteilles de gaz, vente de timbres-poste, etc.

Mais, La Verlhacoise, c'est aussi un débit de tabac (avec produits de vapotage), un snack avec des sandwiches et des paninis et un bar : bières, sodas, jus de fruits, apéritifs, vins, cocktails.



Sylvie vous accueille les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8h à 13h00 et de 16h30 à 19h.\*; les mercredis et dimanches de 8h à 13h.

\*En fonction de l'affluence au bar, l'établissement pourra fermer plus tard les jeudis, vendredis et samedis soirs.

### Adresse et coordonnées :

La Verlhacoise , 11 place de l'Abbé Cruzel

Tél : 05 63 30 34 43

S.I.



## Le site internet de Verlhac fait peau neuve



Découvrez bientôt le site internet de la commune modernisé : un espace convivial et interactif à votre service.

## Le conseil municipal en bref

### Séance ordinaire du 18 février 2021

#### Situation financière de la commune

Le Maire fait état d'un excédent global de 574 118 € au 31 décembre 2020. Il s'agit là de l'addition des excédents des années antérieures.

#### Amélioration des performances énergétiques de l'école

Les travaux sont estimés à environ 112 300 €. Les subventions obtenues sont de 76 400 €.

#### Installation d'une chaufferie biomasse et construction d'un micro réseau chaleur

Le coût prévu pour cette opération est de 93 000 € HT. L'Etat subventionnera ces travaux pour un montant de 23 440 €, dans le cadre du Plan de Relance 2020.

La Région et le Département compléteront le montant des subventions pour arriver à 50 000 € au total.

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée au Syndicat départemental Energie (SDE82).

#### Amélioration thermique du bâtiment mairie/cantine

Le conseil municipal revoit le plan de financement de ces travaux et décide de solliciter des subventions de l'Etat (plan de relance pour la rénovation énergétique des bâtiments de collectivités territoriales) pour un montant de 72 173 €, et du Département pour 17 581 €, soit 80% du montant total.

#### Aménagement intérieur de la mairie

Un estimatif provisoire établi par Tarn-et-Garonne Conseil Collectivités s'élèverait à environ 233 000 € HT, avec une possibilité de subventions d'environ 10%.

Même si les réunions à la salle des fêtes causent de nombreux problèmes pratiques, le Conseil municipal estime que, vu le coût très important de ces travaux, il est utile de chercher toutes les options possibles pour que l'aménagement de la mairie soit en adéquation avec les possibilités financières de la commune.

#### Ecole

Avec le transfert des élèves de grande section à l'école de Belmontet, la répartition entre les deux écoles, pour l'année scolaire 2021/2022 serait la suivante : 91 élèves pour les 4 classes de l'école de Belmontet,

et 44 élèves pour les 2 classes de Verlhac.

### Séance ordinaire du 18 mars 2021

L'amélioration thermique de l'école doit être réalisée concomitamment avec l'installation de la chaufferie bois et du micro réseau chaleur, pour laquelle la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Cambon Carminati Architectes. Par souci de cohérence, le conseil municipal décide de confier à ce même bureau d'architectes la maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'école et approuve le devis d'honoraires de 10 560 € TTC, qui comprend l'économiste et le bureau d'études.

#### Convention avec le CDG82 pour l'assistance à l'archivage

La tenue des archives est une obligation légale pour les collectivités territoriales. Le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de Tarn-et-Garonne (CDG82) a fourni un diagnostic réalisé par des archivistes et qui a mis en évidence les actions nécessaires à une organisation optimale

## HIAUDE

Le projet de réhabilitation des chemins ruraux en vue de la mise en place de circuits de randonnée a été relancé grâce à une nouvelle convention signée entre la mairie et Hiaude.

Cette convention prévoit la mise en place d'un groupe de travail paritaire entre les 2 structures pour identifier les actions à mener et les proposer au conseil municipal. La démarche a débuté dès le printemps 2021 et a fait l'objet d'une proposition de financement sur 3 ans.

Des repérages complémentaires ont été effectués sur des portions de chemins fermées par l'invasion de la végétation.



Cabessut, le 26 janvier.

Restauration de l'église de La Vinouse : au mois de février 2021, les gouttières en PVC ont été remplacées par des gouttières en zinc. Ce chantier a été mené à bien par l'entreprise Danis, de Léojac. Retirage des livres « Verlhac-Tescou, un village en Quercy (Jean de Viguerie) et « Les noms des lieux de Verlhac-Tescou (Paul Burgan et André Lafon).

Fête du patrimoine : le 22 octobre 2021, notre association a organisé sa traditionnelle fête du patrimoine. Une animation sur le thème des déchets a été proposée par la mairie avec le CPIE (construction de composteurs). Le soir, l'église de La Vinouse a accueilli 81 personnes pour écouter le groupe Chœurs Mêlés, de Saint-Etienne-de-Tulemont. Le dimanche 23, une randonnée pédestre a permis aux participants de découvrir des portions de chemins à réhabiliter. Et, en décembre, nos bénévoles ont participé activement à l'organisation de la fête de Noël, sur la place du village. G.R.



## Verlhac Pétanque

Depuis l'été dernier, la commune de Verlhac-Tescou compte une nouvelle association : Verlhac Pétanque. Le 24 octobre, Verlhac Pétanque a organisé un petit concours amical, en partenariat avec l'épicerie « La Verlhacoise ». Ce fut l'occasion de se faire connaître des habitants et d'accueillir de nouveaux adhérents, licenciés ou amateurs.

La journée était ensoleillée pour accueillir les 24 participants qui sont venus s'affronter de façon amicale. En 2022 Le club organisera plusieurs concours amicaux, avec de beaux lots à gagner.

Verlhac Pétanque vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2022 !  
G.M.



## Noël à Verlhac

La fin de l'année 2021 a été marquée par un bel événement sur la place du village : "Noël à Verlhac", avec en prime un magnifique soleil ce jour là!

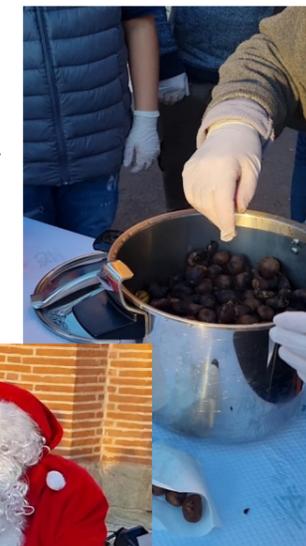
L'événement a eu lieu le 19 décembre 2021, organisé par la municipalité et toutes les associations de la commune : Les Aînés, l'ACCA, Le Foyer rural, HIAUDE et Verlhac Pétanque, la petite dernière.

L'idée était de réunir les Verlhacois autour d'une ambiance chaleureuse, gourmande et féérique pour les plus petits.

Au programme : châtaignes grillées offertes par l'ACCA, gâteaux de Noël, clémentines, meringues, chocolat chaud, ... préparés par les bénévoles et offerts par la mairie, musique de Noël et l'orgue de barbarie de Monsieur Ducos, exposants artisanaux, jeux en bois, décoration d'un sapin par les enfants, et élection des 3 gagnants du concours photos des plus belles décorations de Noël!

Et les petits Verlhacois ont eu la chance de rencontrer le Papa Noël. En effet, le 19 décembre était son jour de passage sur Verlhac-Tescou! Il est arrivé sur son joli traîneau et a pris le temps de recevoir chaque enfant, d'échanger avec eux, et de poser pour les photographes du jour!

Cette réunion conviviale fut la première fête de Noël à Verlhac et la première manifestation sur la place Abbé Cruzel depuis son réaménagement.



L'épicerie « La Verlhacoise » a participé à cet événement festif, en élargissant sa plage d'ouverture, puisqu'elle est restée ouverte tout le temps de l'événement, et a proposé à la vente un bon vin chaud!

La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cet événement.



## Cérémonie du 8 Mai

Les Verlhacois morts pour la France n'ont pas été oubliés.

Cette année encore, la situation sanitaire a contraint la commune à commémorer ses morts pour la Patrie dans un format très restreint et sans public.

M. Régambert, maire de la commune, était accompagné de ses adjoints et d'un porte-drapeau. Après l'appel aux morts et un moment de recueillement, le dépôt de gerbe a clôturé la cérémonie d'hommage aux Verlhacois tombés au combat.



## Cérémonie du 11 Novembre



C'est par un temps froid et brumeux bien de saison qu'a été commémoré l'armistice de la première guerre mondiale. Contrairement à 2020, la cérémonie a pu avoir lieu avec la présence du public.

Monsieur le Maire a lu le traditionnel message de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées.

L'appel aux Morts pour la Patrie et le moment de recueillement ont été suivis par le dépôt de gerbe et un moment de convivialité à la salle des fêtes.

## Le développement durable à Verlhac

### Rénovation thermique de l'école et création d'une chaufferie bois

En 2019, à la demande du conseil municipal, le Syndicat départemental Energie (SDE82) a réalisé un diagnostic énergétique de l'école, dont il est ressorti qu'elle est une « passoire thermique ».

Les recommandations du SDE82 consistaient notamment dans le remplacement des convecteurs électriques par des radiateurs à eau, l'installation d'une chaufferie bois et l'amélioration de l'isolation du bâtiment par le remplacement des menuiseries et l'isolation des combles, en conformité avec les normes en vigueur.

L'équipe municipale a décidé de suivre les recommandations du diagnostic du SDE82.

A cette fin, la maîtrise d'ouvrage de cette réalisation très technique a

été déléguée au SDE82.

Le projet s'est inscrit dans les engagements pris par l'équipe Verlh'action dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

En effet, les travaux permettront de réaliser des économies d'énergie substantielles et d'utiliser une énergie plus « verte ».

La **chaufferie bois** et son micro-réseau chaleur alimentent non seulement l'école (et le logement) mais également le bâtiment mairie/cantine. La chaudière et le silo à granulés bois sont implantés à l'arrière de la mairie.

Les granulés sont fabriqués à partir de sciure compressée, sans ajout de produits.

Le coût de l'installation de la chaufferie bois (chaudière biomasse, silo, micro-réseau chaleur, bâtiment) s'élève à 93 285,98€ H.T.

Pour cette opération, l'Etat a accordé une subvention de 30 240€ et la Région, 30 988€. Le montant de la subvention du Département n'est pas encore connue à ce jour.

Par ailleurs, la **rénovation thermique de l'école** (radiateurs, éclairage LED, menuiseries, isolation combles) a coûté 86 165 € H.T.

Des subventions ont été obtenues auprès de l'Etat (30.158€), de la Région (25 850€) et du Département (12 925€), soit 80% du coût de l'opération. S.E.



## Verlh'associations

### Les Aînés

En 2022, avec les restrictions changeantes, nous restons prudents et avons planifié l'assemblée générale le 3 avril.

Tout cela, en fonction de la situation du moment.

Tous les mardis, nous maintenons la pétanque amicale, les jeux divers et promenade, afin de garder un lien

social.

Nous restons attentifs et conscients de la situation pour le moment.

Bonne santé à toutes et tous pour 2022 !